

RÉAFFIRMATION DU PLAN D'ACTION POUR L'ÉDUCATION AUTOCHTONE COLLABORATION ENTRE LES UNIVERSITÉS, LES COLLÈGES ET LES CONSEILS DES ÉCOLES PUBLIQUES DU MANITOBA

Faire de l'excellence une priorité en éducation autochtone

Nous soussignés, représentant les universités, les collèges et les conseils des écoles publiques du Manitoba, soulignons l'apport inestimable des étudiants et étudiantes et des éducateurs et éducatrices autochtones aux établissements d'enseignement postsecondaires, y compris leurs savoirs et traditions intellectuelles et leurs modes d'apprentissage et approches éducatives. Leurs contributions sont précieuses pour l'évolution des institutions autochtones et servent à enrichir le milieu scolaire au bénéfice de tous les apprenants et apprenantes du Manitoba.

Nous reconnaissons les perspectives et les réalités distinctes des étudiants et étudiantes inuits, métis et issus des Premières Nations qui témoignent de la diversité de leur histoire, leurs cultures, leurs langues, leurs philosophies, leurs savoirs et expériences traditionnelles. Nous reconnaissons en particulier les contributions des Premières Nations Anishinaabe, Inninwak, Anishininewak, Dakota, Déné, et celles des peuples Inuits et Métis.

Nous reconnaissons les relations entre les nations découlant des traités, des droits ancestraux ou issus de traités — dans la Constitution canadienne ainsi que la conception qu'ont les peuples autochtones de leurs droits, titres et traités. Les inégalités historiques et les processus de colonisation ont entravé ces relations et ces droits et il s'agit là d'une réalité qui persiste encore à ce jour au Canada.

Nous reconnaissons notre obligation et saisissons l'occasion qui se présente à nous en tant que leaders dans le domaine de l'éducation de promouvoir et faire progresser le droit à l'enseignement des peuples autochtones prévu dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Nous encourageons la réconciliation entre les peuples autochtones et non autochtones du Manitoba, laquelle nécessite de nouer et d'entretenir des relations et des partenariats fermement ancrés dans le respect et qui mettent en valeur la diversité de toutes les cultures. Pour ce faire, le renforcement et le soutien des communautés constructifs forment partie intégrante du dialogue sans cesse nécessaire au mieux collectif. Nous prenons en compte les Appels à l'action du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada publié le 2 juin 2015, en ce qui a trait à l'éducation.

Nous convenons que toute institution souhaitant faire partie de ce plan de collaboration signera un accord connexe, sous la forme jointe à l'annexe A.

LES SIGNATAIRES S'ENGAGENT À :

1. Entamer le dialogue avec les peuples autochtones, dans un climat de respect et de réciprocité, en vue d'actualiser leur autodétermination, de faciliter la réconciliation, et d'affirmer leurs langues et cultures au moyen de l'éducation, de la recherche et du développement de compétences.
2. Intégrer les savoirs, les langues, les traditions intellectuelles, les modèles et les approches des peuples autochtones dans les programmes scolaires et la pédagogie.
3. Encourager la recherche et l'apprentissage qui reflètent l'histoire et la réalité contemporaine des peuples autochtones.
4. Accroître l'accès aux services, programmes et appuis destinés aux étudiants et étudiantes autochtones afin d'établir et d'assurer un environnement d'apprentissage propice à la réussite.
5. Collaborer en vue d'améliorer la mobilité étudiante pour mieux répondre aux besoins des étudiants et étudiantes autochtones.
6. Établir des collectivités scolaires qui favorisent la diversité, qui veillent à la sécurité culturelle et qui soient à l'abri du racisme.
7. Augmenter et mesurer le taux de participation et de réussite des Autochtones aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire.
8. Mettre en valeur les réussites des étudiants et étudiantes et des éducateurs et éducatrices autochtones.
9. Refléter la diversité des cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis du Manitoba au moyen de la gouvernance et de politiques et pratiques de recrutement.
10. Inciter les secteurs publics et privés à accroître les possibilités d'emploi pour les diplômés et diplômées autochtones.

Les signataires approuvent l'intention de ce plan d'action. Dans le contexte unique de chaque établissement, nous nous engageons à collaborer dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques, procédures et pratiques nécessaires à nos établissements et à la communauté dans son ensemble pour faire progresser l'éducation autochtone et la réconciliation.

Mark Frison Assiniboine Community College	Sandy Nemeth Manitoba School Boards Association	Dr. Michael Benarroch University of Manitoba
Dr. David Docherty Brandon University	Fred Meier Red River College Polytechnic	Dr. Todd Mondor The University of Winnipeg
Dr. Cheryl Pauls Canadian Mennonite University	Dr. Sophie Bouffard Université de Saint-Boniface	Doug Lauvstad University College of the North
Neil Cooke Manitoba Institute of Trades and Technology		

